

# Prix 2009

Le treizième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le lundi 26 octobre 2009.

Présidé par Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis DEBRÉ, sa composition avait été ainsi fixée :

## Trois professeurs d'université :

- Madame Nicole Belloubet ;
- Monsieur Jean-Éric Gicquel ;
- Monsieur Alexandre Viala.

## Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Madame Dominique Schnapper ;
- Monsieur Guy Canivet.

## Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Monsieur Marc Guillaume.

## Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Monsieur Lionel Brau.

Ce treizième jury a attribué le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2009 à la thèse de **Mathieu Disant** intitulée « **l'autorité de la chose interprétée par le Conseil constitutionnel** ».

(Thèse soutenue le 26 novembre 2008 à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille II ; dirigée par Monsieur Vincent Cattoir-Jonville)

Cet ouvrage sera en conséquence publié dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ.

Une cérémonie de remise du prix de thèse a suivi la parution de l'ouvrage le mardi 23 février 2010.

[Lire le discours du Président du Conseil constitutionnel](#) et [la réponse du lauréat](#)

EN SAVOIR PLUS

**ACTUALITÉ** 9 novembre 2009

**Attribution du prix de thèse 2009 le 26 octobre 2009**

**PAGE**

**L'autorité de la chose interprétée par le Conseil constitutionnel - Permanence et actualité(s)**